

Concours Iron Viz Global Qualifier de Tableau Public – Règlement officiel

LE CONCOURS SUIVANT EST OUVERT AUX UTILISATEURS DE TABLEAU PUBLIC DÛMENT ENREGISTRÉS QUI RÉSIDENT LÉGALEMENT EN ARGENTINE, EN AUSTRALIE, EN AUTRICHE, EN BELGIQUE, AU CANADA (À L'EXCEPTION DU QUÉBEC), EN CHINE, EN RÉPUBLIQUE TCHÈQUE, AU DANEMARK, EN FINLANDE, EN FRANCE, EN ALLEMAGNE, EN GRÈCE, À HONG KONG, EN HONGRIE, EN INDE, EN IRLANDE, AU JAPON, AU LUXEMBOURG, AUX PAYS-BAS, EN NOUVELLE-ZÉLANDE, EN NORVÈGE, EN POLOGNE, EN ROUMANIE, À SINGAPOUR, EN AFRIQUE DU SUD, EN ESPAGNE, EN SUÈDE, EN SUISSE, AU ROYAUME-UNI OU AUX ÉTATS-UNIS ET QUI RÉPONDENT AUX AUTRES CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ ÉNONCÉS CI-DESSOUS. NE VOUS INSCRIVEZ PAS À CE CONCOURS SI VOUS NE RÉSIDEZ PAS DANS L'UNE DE CES JURIDICTIONS OU SI LA PARTICIPATION À CE TYPE DE CONCOURS EST INTERDITE PAR LA LÉGISLATION LOCALE.

VOTRE PARTICIPATION À CE CONCOURS VAUT ACCEPTATION DE CE RÈGLEMENT OFFICIEL.

1. **Description du concours** : Le Concours Iron Viz Global Qualifier de Tableau Public (« **Concours** ») est un concours basé sur les compétences dans lequel un utilisateur Tableau Public peut soumettre un classeur à l'aide du logiciel Tableau comme décrit ci-dessous. Le concours est nul et sans effet là où la loi l'interdit.

2. **Période** : Le Concours commence le 2 octobre 2023 à 12 h 00 heure du Pacifique (« **PT** ») et se termine le 31 octobre 2023 à 23 h 59 PT (la « **Période** »).

3. **Admissibilité** : pour avoir le droit de participer au Concours, vous devez : (i) être un utilisateur dûment enregistré de Tableau Public (voir public.tableau.com pour obtenir des informations sur l'inscription) ; (ii) être dûment inscrit à titre de candidat audit Concours sur www.tableau.com/iron-viz ; (iii) résider légalement en Argentine, en Australie, en Autriche, en Belgique, au Canada (à l'exception du Québec), en Chine, en République tchèque, au Danemark, en Estonie, en Finlande, en France, en Allemagne, en Grèce, à Hong Kong, en Hongrie, en Inde, en Irlande, au Japon, au Luxembourg, aux Pays-Bas, en Nouvelle-Zélande, en Norvège, en Pologne, en Roumanie, à Singapour, en Afrique du Sud, en Corée du Sud, en Espagne, en Suède, en Suisse, au Royaume-Uni ou aux États-Unis ; (iv) avoir atteint l'âge de la majorité dans la juridiction où vous résidez et ; (v) parler anglais à un niveau suffisant pour présenter votre soumission (défini ci-dessous). Les employés et les représentants de Salesforce, Inc., y compris sa filiale Tableau Software et ses sociétés mères, agences, filiales, agences de publicité et de promotion (collectivement « **Tableau** » ou « **Sponsor** »), tout fournisseur de prix, tout employé d'une entité gouvernementale¹ ou gérée par le gouvernement², ou toute entité impliquée dans le développement, la production, la mise en œuvre, l'administration ou la réalisation du Concours, ainsi que les membres de leur famille immédiate (parents, enfants, frères et sœurs, conjoints, ou compagne ou compagnon) et les personnes vivant sous le même toit, et les membres du Panel d'évaluation du Concours (défini ci-dessous) (ensemble définis sous le nom « **Entités du Concours** ») n'ont pas le droit de participer ni de gagner de prix. Le Sponsor se réserve le droit de vérifier l'admissibilité et de statuer sur tout différend à tout moment.

4. **Comment participer** : pour participer au Concours, pendant la Période, (i) rendez-vous sur www.tableau.com/fr-fr/iron-viz (le « **Site** ») ; (ii) suivez les instructions sur le Site pour vous inscrire à titre de participant au Concours ; (iii) téléchargez correctement le logiciel Tableau et connectez-vous à (a) un ensemble de données d'État ou public gratuit et accessible au public ou à (b) un ensemble de données que vous rendez accessible au public, en toute connaissance de cause, gratuitement et sans restriction (chacun un « **Ensemble de données** ») (en soumettant un Ensemble de données conformément aux termes de la présente Section 4, vous confirmez publier les données et les rendre accessibles au public sans restriction ni contingence d'aucune sorte) ; (iv) produisez et publiez un classeur Tableau sur Tableau Public basé sur le thème du Concours : L'amour ; et (v) fournissez l'URL du classeur au Sponsor sur www.tableau.com/fr-fr/iron-viz (la « **Soumission** »). Votre Soumission doit être uniquement fondée sur l'Ensemble de données que vous fournissez en connaissance de cause et autorisez à rendre public. La soumission

¹Par « entité gouvernementale », on entend toute organisation gouvernementale nationale, étatique, provinciale, municipale ou locale, y compris tout département, agence, ministère, instrument ou branche de ces organisations, ainsi que les organisations internationales publiques telles que le Fonds Monétaire International, les Nations Unies et la Banque mondiale.

² « Entité gérée par le gouvernement » désigne les organisations détenues ou contrôlées par une entité gouvernementale. Exemples : i) Les sociétés détenues, contrôlées ou financées à au moins 30 % par une entité gouvernementale ; OU ii) les sociétés qui exercent des fonctions gouvernementales pour le compte du gouvernement (également appelées « entreprises publiques » ou « entreprises du secteur public »), comme une université publique, une école élémentaire/primaire publique, un hôpital public, une compagnie pétrolière gérée par l'État, une banque, une compagnie aérienne, un service public, un service d'énergie, un service des eaux, un service des douanes ou un fonds souverain ; OU iii) les sociétés détenues ou contrôlées par une famille royale ou, en dehors des États-Unis, par un parti politique.

sera accessible au public et disponible gratuitement à tout moment pendant la Période. Votre Soumission doit pouvoir être téléchargée sur demande. Toutes les Soumissions doivent être conformes à l'ensemble des conditions générales d'utilisation de Tableau, disponibles à l'adresse <http://www.tableau.com/fr-fr/tos>.

Chaque participant peut envoyer une seule (1) Soumission pendant la Période et la Soumission doit être reçue par le Sponsor pendant la Période.

Il ne sera pas produit d'accusé de réception pour les Soumissions dans le cadre du Concours. Un justificatif d'inscription ne constitue pas une preuve de la réception des travaux par le Sponsor. Seules les Soumissions admissibles effectivement reçues par le Sponsor pendant la Période pourront remporter le Prix. Les Entités du Concours et les fournisseurs d'accès Internet/sans fil ne sont pas responsables (i) des Soumissions inaccessibles, perdues, en retard, mal orientées, tronquées, endommagées, irrégulières, modifiées, contrefaites, frauduleuses, incomplètes ou illisibles, ni (ii) de tout dysfonctionnement informatique, en ligne, téléphonique ou technique pouvant se produire. Les Soumissions illisibles, incompréhensibles, inaccessibles, non publiques, incomplètes, déformées, en retard, mal orientées, endommagées, irrégulières, contrefaites, frauduleuses ou tronquées seront disqualifiées. Le Sponsor se réserve le droit, à sa seule discrétion, de rejeter toute Soumission qui ne respecte pas le présent Règlement officiel.

En envoyant votre Soumission tel que décrit ci-dessus, vous acceptez, déclarez et gardez que votre Soumission est conforme aux Recommandations et restrictions relatives aux Soumissions incluses dans ce Règlement officiel. Le Sponsor peut choisir de supprimer toute Soumission ou de vous exclure du Concours s'il juge que votre Soumission n'est pas conforme aux Recommandations et restrictions. Une fois les étapes de participation effectuées en conformité avec les Recommandations et restrictions, vous (« **Participant** ») recevrez une (1) inscription au Concours.

Recommandations et restrictions relatives aux Soumissions

- a. Vous acceptez les conditions générales d'utilisation du site web www.tableau.com sur www.tableau.com/tos, et concédez également à Tableau par la présente une licence irrévocable, libre de droits, mondiale et pouvant faire l'objet d'une sous-licence l'autorisant à utiliser votre Soumission à des fins publicitaires, marketing, promotionnelles et à toutes autres fins (y compris les droits octroyés à la section 12 ci-dessous).
- b. Votre Soumission doit être en anglais.
- c. Votre Soumission doit correspondre, à la seule discrétion du Sponsor, au Thème du Concours : L'amour ;
- d. Votre Soumission doit utiliser le logiciel Tableau pour toutes les visualisations de données. L'utilisation d'autres logiciels, services, applications et/ou une aide ou assistance de quelque forme que ce soit est strictement interdite. Les portions d'une Soumission contenant ce type de travail sont susceptibles de ne pas être évaluées.
- e. Votre Soumission doit contenir un Ensemble de données qui est publiquement accessible ou est maintenant rendu accessible au public gratuitement et ne contient pas de données qui doivent rester confidentielles ou privées.
- f. Votre Soumission ne doit fournir aucune information mensongère, incomplète, inexacte ou trompeuse.
- g. Votre Soumission doit être une œuvre originale créée par vous et vous appartenir à 100 %, ou vous devez avoir le droit de concéder les autorisations indiquées à la Section 12.
- h. Votre Soumission ne doit en aucun cas (à la seule discrétion du Sponsor) : (i) enfreindre des droits de propriété intellectuelle d'un tiers ni d'autres droits, quels qu'ils soient, y compris les droits d'auteur, les droits des marques, les droits des brevets, les droits à la confidentialité ou à la vie privée, et les droits à l'image ; (ii) inclure un contenu désobligeant ou diffamatoire ; (iii) contenir des menaces envers une personne, un lieu, une entreprise ou un groupe, quels qu'ils soient ; (iv) être obscène, offensante ou indécente ; (v) représenter un quelconque comportement dangereux ; (vi) inclure du contenu qui encourage le fanatisme religieux, le racisme, la haine ou la volonté de nuire à un groupe ou un individu ou qui encourage la discrimination fondée sur la race, le genre, la religion, la nationalité, le handicap, l'orientation sexuelle ou l'âge ; et/ou (vii) contenir des marques de commerce ou logos tiers non autorisés.
- i. Vous déclarez et gardez que : (i) la Soumission n'enfreint aucune législation, règle ou réglementation applicable ; (ii) dans la mesure où la Soumission représente l'image ou la voix de toute personne, ou d'autres signes distinctifs d'une personne, vous êtes ladite personne en photo, en enregistrement vocal ou

représentée d'une quelconque autre façon dans la Soumission ou, que vous avez obtenu l'autorisation écrite de chaque personne figurant dans la Soumission de concéder au Sponsor les droits décrits dans le présent Règlement officiel, et mettez à la disposition du Sponsor sur demande des copies écrites desdites autorisations et ; (iii) la Soumission est conforme à toutes les clauses du présent Règlement officiel.

- j. En envoyant une Soumission et en participant de toute autre manière à ce Concours, vous déclarez et garantissez que votre participation au Concours se fait uniquement à titre individuel et non en tant qu'équipe de plusieurs personnes ou au nom de votre employeur ou de toute autre entité ou organisation.

Si vous participez audit Concours via votre appareil mobile (dont le service de données peut n'être disponible que via certains appareils et certains opérateurs de téléphonie mobile participants, et n'est pas requis pour participer), vous pouvez vous voir facturer la consommation de données standard depuis votre appareil mobile conformément aux conditions stipulées dans l'abonnement de données de votre opérateur de téléphonie mobile. Des frais normaux de recharge et d'opérateur et d'autres frais peuvent s'appliquer à la consommation de données et seront inclus sur la facture concernant votre appareil sans fil ou déduits de votre solde prépayé. Les tarifs des opérateurs de téléphonie mobile varient ; vous devez donc contacter votre opérateur de téléphonie mobile pour obtenir des informations sur votre abonnement de données.

5. **Comment gagner :** à compter du 13 novembre 2023 et jusqu'au 15 décembre 2023, un Panel de juges sélectionnés à la discrétion du Sponsor (« **Panel** ») notera chaque Soumission admissible pour la Période en fonction des critères d'évaluation (« **Critères d'évaluation** ») pour un maximum de cinq (5) points par Critère d'évaluation, 15 points au total :

1. Analyse de l'Ensemble de données de la Soumission ;
2. Présentation de la Soumission ; et
3. Mise en récit de la Soumission (remarque : l'utilisation des plans de reportage de Tableau n'est pas obligatoire).

Le Panel évaluera chaque Soumission et attribuera une note finale composée de notes d'égale importance pour chacun des critères énumérés ci-dessus.

Les Soumissions qui obtiendront les trois meilleures notes globales du Panel seront désignées gagnantes et finalistes potentiels. En cas d'égalité, la ou les Soumissions qui ont reçu la note la plus élevée du Panel dans la catégorie « Analyse de l'Ensemble de données de la Soumission » seront désignées gagnantes. Tous les gagnants régionaux sont considérés comme gagnants potentiels jusqu'à ce que certaines conditions du présent Règlement officiel soient remplies (voir « Vérification du Gagnant potentiel »). Les sept (7) Soumissions avec les notes les plus élevées seront sélectionnées comme vice-gagnantes selon les mêmes critères d'évaluation.

Aux environs du 15 décembre 2023, les trois (3) finalistes potentiels et les sept (7) participants suivants potentiels seront déterminés, informés par e-mail et cités dans des forums, événements ou médias accessibles au public comme déterminé, choisi et représenté par le Sponsor. Si un gagnant potentiel ne répond pas à la tentative de notification dans les cinq (5) jours à compter de la première tentative de notification, ledit gagnant potentiel sera disqualifié et un autre gagnant sera sélectionné parmi les soumissions admissibles restantes sur la base des Critères d'évaluation.

Les décisions du Panel sont définitives à l'égard de tous les aspects d'évaluation du Concours. Le Sponsor et sa société mère, ses sociétés affiliées, filiales, employés, agents, dirigeants et administrateurs, agences de publicité et organismes chargés du Concours et leurs dirigeants, administrateurs, employés et agents respectifs ne seront pas responsables des tentatives infructueuses d'aviser un Gagnant. Dans toute la mesure permise par la loi, le Sponsor peut exiger de chaque gagnant qu'il signe et renvoie, dans les trois (3) jours suivant la réception d'une notification, une déclaration attestant qu'il remplit les conditions de participation et une décharge de publicité/responsabilité afin de réclamer son prix. Si (i) le gagnant régional ne peut pas être contacté dans les trois (3) jours ; (ii) tout document obligatoire n'est pas renvoyé dans les sept (7) jours, comme la déclaration attestant qu'il remplit les conditions de participation et la décharge de publicité/responsabilité, ou (iii) si le gagnant régional est ou se retrouve dans l'incapacité à participer à la finale ; ou (iv) si le gagnant régional contrevient au Règlement officiel, est jugé non admissible ou n'est pas en mesure d'accepter le prix tel qu'énoncé, le prix sera annulé et sera décerné à un autre gagnant régional conformément aux Critères d'évaluation et au présent Règlement officiel. Si, en raison d'une erreur d'impression ou autre, le nombre de prix réclamés est supérieur à celui stipulé dans le présent Règlement officiel, les prix seront décernés à la personne dont la Soumission a obtenu la note la plus élevée, conformément aux Critères d'évaluation décrits ci-dessus, parmi tous les demandeurs admissibles qui réclament, supposément à juste titre, les prix disponibles.

Vérification du Gagnant potentiel : CHAQUE GAGNANT POTENTIEL EST SOUMIS À VÉRIFICATION PAR LE SPONSOR, DONT LES DÉCISIONS SONT DÉFINITIVES ET EXÉCUTOIRES POUR TOUTES LES QUESTIONS AYANT TRAIT AU CONCOURS. UN PARTICIPANT N'EST PAS UN GAGNANT DU PRIX TANT QUE SON ADMISSIBILITÉ N'A PAS ÉTÉ VÉRIFIÉE ET QUE LE PARTICIPANT N'A PAS ÉTÉ INFORMÉ QUE LA VÉRIFICATION EST TERMINÉE ET QU'AUCUNE AUTRE ACTION N'EST NÉCESSAIRE.

6. **Prix** : Les trois finalistes recevront les compensations suivantes pour participer à la Conférence Tableau 2024 prévue actuellement du 29 avril 2024 au 1er mai 2024, mais ces dates sont soumises à modification (« Conférence ») : (i) une (1) inscription à la Conférence (valeur approximative [**ARV**] : jusqu'à 2 000 \$), (ii) billet d'avion en classe économique (ARV : jusqu'à 2 000 \$) ; (iii) chambre d'hôtel pendant cinq (5) ou six (6) nuits (hôtel sélectionné par Tableau au nom du gagnant, ARV : jusqu'à 1 500 \$) ; (iv) un chèque-cadeau d'une valeur de 200 \$ pour le Tableau Store (ARV : 200 \$) ; et (v) qualification pour participer au Championnat Tableau Iron Viz Global en tant que finaliste, où vous concourez pour des prix supplémentaires (« le **Prix du finaliste** »).

Les sept (7) participants suivants recevront chacun un chèque-cadeau de 200 \$ à utiliser sur le Tableau Store (ARV : 200 \$) (le « **Prix des participants suivants** » et, avec le Prix des finalistes, collectivement le « **Prix** »).

Valeur marchande approximative totale de tous les prix : 18 500 \$. Tous les prix sont en dollars américains.

7. **Limitations relatives aux prix** : TOUTES LES TAXES FÉDÉRALES, D'ÉTAT ET LOCALES ASSOCIÉES À LA RÉCEPTION OU À L'UTILISATION

D'UN PRIX SONT À L'ENTIÈRE RESPONSABILITÉ DU GAGNANT. Les prix ne sont pas transférables. Aucune substitution ni aucun échange de quelque prix que ce soit (y compris contre de l'argent) ne seront autorisés, exception faite que le Sponsor se réserve le droit de substituer tout prix par un prix d'une valeur équivalente ou supérieure. En aucun cas le Sponsor ne remplacera des prix ou composants de prix perdus ou volés. Seul le nombre de prix stipulé dans le présent Règlement officiel peut être remporté dans le Concours. Le prix ne comprend que les éléments spécifiquement énumérés comme en faisant partie. LE CONCOURS EST LIMITÉ À UN (1) PRIX PAR PERSONNE. Les chances de gagner dépendent du nombre de soumissions admissibles reçues et de leur qualité.

À l'exception des garanties standard applicables du fabricant, les prix sont décernés « EN L'ÉTAT » et SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTE, expresse ou tacite (y compris toute garantie implicite de qualité marchande ou d'adéquation à un but particulier).

8. **Clause de non-responsabilité** : le Sponsor, Salesforce, Inc., ainsi que leurs sociétés mères, filiales, affiliés, directeurs, responsables, conseillers, consultants, sous-traitants, conseillers juridiques, sociétés de relations publiques, de publicité, de prestation de services et de marketing, ainsi que leurs employés respectifs (appelés collectivement « **Parties autorisées** ») ne sauraient être tenus responsables de : (a) tout vote public, transmission ou participation retardé, perdu, mal acheminé, déformé ou endommagé, (b) tout dysfonctionnement téléphonique, électronique, matériel, logiciel, réseau, Internet, informatique ou lié aux communications, hors du contrôle raisonnable du Sponsor ou des Parties autorisées, (c) toute perturbation du Concours, blessure ou perte et tout dégât dus à des événements hors du contrôle raisonnable du Sponsor ou des Parties autorisées, ou (d) toute erreur d'impression ou typographique dans la documentation associée au Concours.

9. **Aucun aval des médias sociaux** : ce Concours n'est en aucun cas sponsorisé, avalisé, administré ou ne fait l'objet d'une association avec une plate-forme de médias sociaux, y compris, mais sans s'y limiter, Facebook, Twitter ou LinkedIn. Les informations que vous fournissez dans le cadre du Concours sont destinées aux Entités du Concours et non à une quelconque plate-forme de médias sociaux. Vous comprenez qu'en utilisant et en interagissant avec une plate-forme de médias sociaux, vous êtes soumis aux conditions et aux politiques qui régissent l'utilisation de ces sites. Vous devez donc consulter leurs conditions et politiques applicables, y compris les pratiques en matière de confidentialité et de collecte de données, avant d'utiliser ces sites et d'interagir avec eux.

10. **Utilisation de nom, d'image, etc.** : sauf en cas d'interdiction par la loi, en acceptant un prix, les gagnants consentent à ce que le Sponsor utilise leurs nom, image, adresse (ville et État uniquement), déclarations, photographie, voix, Soumission et/ou portrait à des fins publicitaires, marketing et promotionnelles liées au Concours, et à toute autre fin commerciale dans tous les médias, qu'ils soient connus actuellement ou conçus ultérieurement, dans le monde entier et sans préavis, indemnité, dédommagement, examen ni consentement et sans tenir compte des droits moraux. Les gagnants peuvent être invités à fournir une décharge signée reconnaissant ce consentement.

11. Limitations de responsabilité : en participant au Concours, les Participants acceptent, dans toute la mesure permise par la loi, de dégager le Sponsor, sa société mère respective, ses sociétés liées, filiales, sociétés affiliées, directeurs, administrateurs, employés et agents de toute responsabilité, quelle qu'elle soit, et de renoncer à tout recours lié à des réclamations, coûts, préjudices corporels, pertes ou dommages de quelque nature que ce soit, résultant du ou lié au Concours ou à la livraison, la livraison non conforme, l'acceptation, la possession, l'utilisation de ou l'incapacité à utiliser tout prix (y compris les réclamations, coûts, préjudices corporels, pertes et dommages liés aux droits à l'image et à la vie privée, aux droits moraux, à la diffamation ou à la représentation trompeuse, qu'elle soit intentionnelle ou non intentionnelle), que ce soit en vertu d'une théorie des contrats, d'un acte délictuel (y compris la négligence), d'une garantie ou de toute autre théorie.

DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI, EN AUCUN CAS LE SPONSOR OU LES PARTIES AUTORISÉES NE SAURONT ÊTRE TENUS RESPONSABLES DE DOMMAGES PARTICULIERS, INDIRECTS, ACCESSOIRES OU CONSÉCUTIFS, Y COMPRIS LA PERTE D'UTILISATION, LA PERTE DE PROFITS OU LA PERTE DE DONNÉES, QUE CE SOIT EN RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE OU EN CAS D'ACTE DÉLICTEUX (Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE) OU AUTRE, DÉCOULANT DE OU EN RELATION AVEC VOTRE PARTICIPATION AU CONCOURS OU TOUTE UTILISATION OU IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER TOUT ÉQUIPEMENT FOURNI POUR ÊTRE UTILISÉ DANS LE CONCOURS OU TOUT PRIX, MÊME SI UNE PARTIE AUTORISÉE A ÉTÉ INFORMÉE DE LA POSSIBILITÉ DESDITS DOMMAGES.

DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI, EN AUCUN CAS LA RESPONSABILITÉ GLOBALE DES PARTIES AUTORISÉES (CONJOINTEMENT) DÉCOULANT DE OU EN RELATION AVEC VOTRE PARTICIPATION AU CONCOURS OU TOUTE UTILISATION OU IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER TOUT ÉQUIPEMENT FOURNI POUR ÊTRE UTILISÉ DANS LE CONCOURS OU TOUT PRIX NE POURRA EXCÉDER

10 \$. LES LIMITES ÉNONCÉES DANS LA PRÉSENTE SECTION N'EXCLUENT NI NE LIMITENT LA RESPONSABILITÉ EN CAS DE DOMMAGES CORPORELS OU MATÉRIELS CAUSÉS PAR DES PRODUITS LOUÉS AUPRÈS DU SPONSOR, OU EN CAS DE NÉGLIGENCE GRAVE, DE FAUTE INTENTIONNELLE OU DE FRAUDE DU SPONSOR OU DES PARTIES AUTORISÉES.

12. Droit de résiliation ou de modification : si, pour une raison quelconque, le Concours ne peut pas se dérouler comme prévu, notamment en cas de falsification, d'intervention non autorisée, de fraude, de défaillances ou d'interruptions techniques, de force majeure, de quarantaines pour des raisons de santé, de perturbations publiques ou de toute autre cause hors du contrôle du Sponsor susceptible d'altérer ou d'affecter l'administration, la sécurité, l'équité, l'intégrité ou le bon déroulement de ce Concours, le Sponsor se réserve le droit, à sa seule discrétion, d'annuler, de résilier, de modifier ou de suspendre le Concours. Le Sponsor se réserve le droit de modifier le présent Règlement officiel à tout moment à des fins de clarification, sans altérer substantiellement les conditions générales du Concours. Toute tentative délibérée visant à endommager le contenu ou compromettre le fonctionnement de ce Concours est illégale et passible de poursuites judiciaires entamées par le Sponsor ou ses agents.

13. Licence liée à la Soumission : en participant au Concours, vous déclarez et garantissez que vous avez la pleine propriété de votre Soumission (y compris l'Ensemble de données utilisé pour créer la Soumission) ou que vous avez le droit de publier la Soumission (y compris l'Ensemble de données utilisé pour créer la Soumission) et que vous concédez les droits accordés au Sponsor en vertu du présent Règlement officiel. Si vous ne détenez pas lesdits droits ou ne souhaitez pas les concéder, ne participez pas au Concours. En participant au Concours, vous ne concédez en aucun cas les droits de propriété que vous pouvez avoir quant à votre Soumission. Cependant, par la présente, vous concédez au Sponsor et à son mandataire une licence mondiale, irrévocable, non exclusive, libre de droits, payée en totalité, pouvant faire l'objet d'une sous-licence (par le biais de multiples niveaux de distribution) et transférable, les autorisant à utiliser, reproduire, modifier, distribuer, préparer des versions dérivées, publier publiquement ou non et exécuter votre Soumission en lien avec leur activité, dans tous les formats de média ou sur un support matériel et par le biais de tout réseau de médias, qu'il soit connu actuellement ou mis au point ultérieurement. Le Sponsor n'aura aucune obligation de publier, d'utiliser ni de conserver toute Soumission que vous déposez, ni de vous renvoyer ladite Soumission. Vous convenez que l'obtention de toutes les autorisations et décharges de responsabilité nécessaires à la concession des droits stipulés dans le présent paragraphe relève de votre seule responsabilité. Vous acceptez de prendre, aux frais du Sponsor, toute mesure (y compris la signature de déclarations attestant que vous remplissez les conditions de participation, de formulaires fiscaux et d'autres documents) raisonnable demandée par le Sponsor pour faire mettre en application, parfaire ou confirmer les droits du Sponsor tels que stipulés ci-dessus dans le présent paragraphe. Vous n'aurez pas le droit d'être indemnisé par le Sponsor, ses agents, ses titulaires d'une licence ou ses mandataires pour toute utilisation de votre Soumission.

14. Confidentialité : En participant au Concours, vous convenez que vous avez lu et accepté les conditions de la politique de confidentialité du Sponsor, disponible à l'adresse <https://www.salesforce.com/company/privacy/> qui régit la collecte, l'utilisation et la divulgation des données personnelles pour les besoins de ce Concours. Vous

consentez également à la collecte, à l'utilisation et à la divulgation de vos données personnelles par le Sponsor et ses agents autorisés pour les besoins de l'administration de ce Concours et de l'attribution des prix. Pour toute question concernant notre politique de confidentialité, veuillez nous contacter à l'adresse privacy@salesforce.com.

15. LITIGES : Sauf interdiction, le participant accepte que tout litige, toute réclamation réelle ou présumée et toute cause d'action en droit ou en équité (« Réclamations ») soient résolus individuellement, sans recours à une quelconque forme d'action collective. Les réclamations découlant de ce Concours ou s'y rapportant, y compris, mais sans s'y limiter, l'interprétation du Règlement officiel ou de tout prix attribué, seront résolues en appliquant les lois de l'État de Californie, sans tenir compte des conflits de lois. Les Réclamations seront uniquement et exclusivement portées devant les tribunaux d'État ou fédéraux situés à San Francisco, en Californie.

16. Liste des Gagnants/Règlement officiel : Pour obtenir une copie du Règlement officiel de ce Concours, veuillez consulter le site www.tableau.com/fr-fr/iron-viz. Pour recevoir le nom, la ville et le pays des gagnants, vous pouvez envoyer un e-mail à ironviz@tableau.com avec pour objet « Tableau Public Iron Viz Global Qualifier Contest ». Les demandes doivent nous parvenir dans les quatre (4) semaines suivant la fin de la Période.

17. Sponsor : Salesforce, Inc., et sa filiale, Tableau Software est le sponsor de ce Concours.

18. Clause de non-responsabilité : les marques de commerce associées à l'attribution du prix en vertu de ce Concours sont des marques déposées ou non déposées de leurs propriétaires, qui ne sont pas affiliés ou n'ont pas souscrit à ce Concours. Les prix attribués en vertu de ce Concours peuvent être soumis à des restrictions et des licences de leurs fabricants, et leur utilisation peut nécessiter un matériel, un logiciel, un service ou un entretien supplémentaire. Le destinataire du prix devra assumer l'entière responsabilité de l'utilisation d'un tel prix en conformité avec les conditions imposées par le fabricant, ainsi que tous les coûts supplémentaires associés à son utilisation, service ou entretien.

19. Divisibilité : si une disposition du présent Règlement officiel est jugée illégale, nulle ou inapplicable pour quelque raison que ce soit, cette disposition sera considérée comme divisible du présent Règlement officiel et n'affectera pas la validité et l'applicabilité des autres dispositions. Les titres et les légendes sont utilisés dans le présent Règlement officiel uniquement à des fins de commodité des références et ne doivent pas être considérés comme affectant de quelque manière que ce soit le sens ou l'intention du présent Règlement officiel ou de toute disposition de celui-ci.

20. Conditions générales : en prenant part au Concours, les Participants s'engagent à respecter le présent Règlement officiel et à y être liés. Tout manquement au respect du présent Règlement officiel peut entraîner l'exclusion du Concours. Les Participants s'engagent par ailleurs à respecter les décisions du Sponsor et acceptent d'y être liés. Ces décisions sont exécutoires et sans appel à tous égards. Le Sponsor se réserve le droit, à sa discrétion, de disqualifier toute personne qui : (i) altère ou tente d'altérer le fonctionnement du Concours ou du ou des sites web du Sponsor, (ii) enfreint le présent Règlement officiel, (iii) enfreint les conditions de service, les conditions d'utilisation et/ou les règles générales ou recommandations concernant les biens ou les services du Sponsor ou (iv) adopte des pratiques d'antijeu ou se comporte d'une manière qui a pour effet de perturber le déroulement du Concours, ou dans l'intention d'importuner, de malmenager, de menacer ou de harceler une autre personne. Tout manquement de la part du Sponsor à faire respecter une disposition quelconque du présent Règlement officiel n'implique pas l'annulation de ladite disposition. Toute disposition du présent Règlement officiel jugée inapplicable sera appliquée dans la mesure du possible et les autres dispositions du présent Règlement officiel demeureront en vigueur. L'utilisation des termes « inclure » ou « y compris » dans le présent Règlement officiel a valeur indicative et n'est pas restrictive.

Bien que le Sponsor tente d'assurer l'intégrité du Concours, les Entités du Concours ne sont pas responsables des actions des participants ou d'autres personnes dans le cadre du Concours, y compris les tentatives des participants ou d'autres personnes de contourner le Règlement officiel ou d'interférer autrement avec l'administration, la sécurité, l'équité, l'intégrité ou le bon déroulement du Concours. Les Entités du Concours ne sont pas responsables des blessures ou des dommages causés à l'ordinateur ou aux ordinateurs des participants ou de toute autre personne, aux appareils sans fil, à tout autre équipement ou à toute autre personne, liés à ou résultant de la participation au Concours ou du téléchargement de documents à partir d'un site web ou de l'utilisation de ce dernier. En cas de conflit entre les détails contenus dans le présent Règlement officiel et les détails contenus dans tout

matériel publicitaire du Concours, les détails du Concours tels que définis dans le présent Règlement officiel prévaudront. Les captures d'écran ou toute autre preuve de la soumission d'une participation ne seront pas considérées comme la réception de cette participation.

Des questions ? Si vous avez des questions, envoyez-les à l'adresse ironviz@tableau.com.